



Merci pour cette belle considération... !

Avant toute communication, notre organisation syndicale a tenu à connaître les tenants et les aboutissants concernant les nouvelles mesures prises par la Direction Interrégionale de Toulouse qui en matière de communication excelle visiblement dans le dialogue social et professionnel.

De façon unilatérale, il a été mis en place une réduction de l'amplitude horaire journalière des Surveillants, avec effet rétroactif à compter du début de l'année 2021.

En effet, sous le principe du décompte des pauses déjeuners, pour le personnel travaillant sur base en application de la Charte des temps, trois quarts d'heure sera dorénavant octroyé sur le temps effectif travaillé. Après un entretien entre le Secrétaire Interrégional FO et le Directeur Interrégional, le 17/02/21, la mesure sera effective à compter du mois de février.

Nous sommes néanmoins ravis de voir qu'enfin notre Direction connaisse l'existence de la Charte des temps !!! Force Ouvrière saisira donc, à l'occasion du CTS DISP qui se tiendra le 08 mars prochain, l'Administration afin de remettre à plat les nombreux dysfonctionnements liés à son application.

A défaut d'une autre organisation, **Force Ouvrière, représentative majoritairement, souhaite maintenir le dialogue social qui est la traduction de la voix et de l'investissement des personnels PREJ.** Conscients des responsabilités confiées et des enjeux, les Surveillants souhaitent chaque jour être à la hauteur et faire progresser leur outil de travail. Cet investissement est lourd de sacrifices et pourtant ils répondent toujours présents, malgré le manque de sommeil entre les missions, les nombreux kilomètres, et le flou permanent de leurs horaires de travail (...)

L'administration ne pourra pas longtemps se cacher derrière l'argument de la situation exceptionnelle !!!

Nous souhaitons également que l'équité syndicale dans la diffusion d'informations et d'échanges se fasse aussi dans les règles d'usage pour éviter toute désinformation ou manipulation machiavélique de cette dernière.

Force ouvrière tire la sonnette d'alarme sur les efforts demandés aux Surveillants en faisant fi parfois du cadre réglementaire de certaines missions, et mettra sur la table des discussions, d'autres sujets tout aussi importants.

Avec beaucoup de professionnalisme, l'ensemble des personnels a eu à cœur de donner la meilleure image de l'Administration Pénitentiaire au quotidien dans l'exercice de nos missions extérieures et

de leurs réussites. Ils attendent de notre hiérarchie de relever les dysfonctionnements et de se battre dans le même sens en demandant des moyens humains et matériels. **Au lieu de soutenir ses agents en pleine crise sanitaire, les Surveillants des PREJ se sont vus marteler par des mesures à la sauce pénitentiaire : neutralisation des heures supplémentaires en début de crise / un hold-up des primes pour le travail accompli pendant la crise / des petites économies sur les horaires de missions ne prenant pas en compte les différents imprévus du réseau routier créant des conditions de travail à flux tendu quotidiennement (...).**

Encore hier, un équipage a subi, en pleine audience correctionnelle, **une tentative d'agression au Tribunal de Perpignan**. Il a fallu une intervention proportionnée et professionnelle pour éviter le sur-incident. Fo tient à féliciter l'ensemble de l'équipage qui n'a pas hésité à sacrifier son temps de pause déjeuner (pas de repas durant toute la durée de la mission) pour assurer la continuité du service public.

La réalité que soulève cette mesure c'est que les agents PREJ, le plus souvent, n'ont même pas le temps de manger lors de leur mission.

Nous vous invitons à venir constater les conditions de travail des surveillants en exercice depuis le début de la crise sanitaire. Au début, manger dans des geôles au milieu de cris, d'odeurs nauséabondes et sans le moindre confort peut paraître déstabilisant mais on arrive à s'y habituer ! Manger debout à plus d'une dizaine de personnes ou en deux minutes est vraiment convivial !

Force Ouvrière vous invite avec plaisir et souhaite de votre part autant d'énergie dans l'avancée des conditions de travail que dans des économies de bouts de chandelles .

Le 17/02/21

Le bureau local FO DISP Toulouse